



Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC)

Objet du marché :

Marché de conseil juridique et de représentation en justice

Organisme émetteur :

CFA Interprofessionnel de la Loire « Les mouliniers »
28, rue des Mouliniers
BP 60098
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2

Procédure de passation :

La présente consultation est une procédure formalisée, soumise aux dispositions de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret 2016-360 du 25 mars 2016, est réalisée dans le cadre d'une procédure librement définie par le pouvoir adjudicateur conformément à l'article 42 de ladite ordonnance.

Des négociations pourront être envisagées au titre de la mise en concurrence.

Type de pouvoir adjudicateur :

Le CFA les Mouliniers est une Société Coopérative d'intérêt Collectif – Société par Action Simplifiée- qui gère une activité d'intérêt général et qui perçoit à cet effet des subventions publiques.

Classification CPV :

79110000-8

Lieu d'exécution de la prestation :

CFA Interprofessionnel de la Loire « Les mouliniers »
28, rue des Mouliniers
BP 60098
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2

Caractéristique principale du marché :

Marché de service.

Variantes :

Les variantes ne sont pas acceptées.

Allotissement :

Le marché n'est pas alloti.

Description du marché :

Le marché comporte d'une part des prestations de conseil pour la réalisation d'études juridiques ponctuelles, d'accompagnement lors de négociations, de rédaction d'actes et contrats divers, de participation à des réunions, ou de toute autre mission à dominante juridique.

Et d'autre part le marché englobe des prestations d'assistance et de représentation en justice de la société devant les juridictions compétentes, et le suivi des procédures devant toutes les juridictions y compris la Cour de cassation et le Conseil d'Etat.

Durée du marché :

Le marché est passé pour une première période 1 an à compter de sa date de notification.

Il est reconductible par périodes de 1 an, sans que sa durée puisse dépasser quatre ans.

Conditions relatives au marché :

Cautionnement et garanties exigés :

Aucun

Modalité essentielle de paiement :

Le délai global de paiement est de 30 jours fin de mois à compter de la réception des factures ou des demandes équivalentes.

Forme juridique du groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Lors de la signature du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme du groupement conjoint.

Délai de validité des offres :

Les offres seront entièrement rédigées en langue française, ainsi que les documents de présentation associés.

L'unité monétaire utilisée est l'euro.

Modalités de remise des candidatures et des offres :

Chaque candidat ou chaque membre du groupement devra produire les pièces suivantes réunies au sein d'un sous-dossier « Candidature » :

- Une lettre de candidature et habilitation, le cas échéant, du mandataire par ses cotraitants,
- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a pas fait l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 8 de l'ordonnance du 6 juin 2005 n°2005-649,
- Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- Un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,
- L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle, en cours de validité, (c'est-à-dire justifiant le paiement des primes pour la période en cours),
- L'inscription au tableau de l'Ordre des avocats,
- Le cas échéant, les mentions de spécialisation en droit du travail, droit des sociétés, droit commercial, droit public, droit pénal...

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les documents suivants réunis au sein d'un sous-dossier « Offre » :

- *Un projet de marché comprenant :*
 - L'acte d'engagement (AE) à compléter, dater, parapher sur chaque page et signer,
 - Le Bordereau de Prix (B.P), dûment complété et signé,
 - Le cahier des clauses particulières (CCP), paraphé sur chaque page,
 - Le Règlement de Consultation et ses annexes, paraphé sur chaque page et signé.

- *Une note méthodologique datée et signée par le candidat qui précisera :*

Point 1:

Les moyens humains spécifiquement affectés à l'exécution du marché : liste des avocats avec curriculum vitae, expérience professionnelle et liste des missions équivalentes effectuées au cours des 3 dernières années.

Point 2:

L'organisation et la méthodologie pour réaliser la mission décrite dans le marché, faisant ressortir la synergie des compétences du candidat ou du groupement de candidats.

Point 3:

Les moyens assurant la disponibilité et la réactivité du candidat.

Il est précisé que le pouvoir adjudicateur peut avoir besoin d'une assistance urgente, notamment dans le domaine des ressources humaines.

Il est demandé au candidat d'indiquer des délais de réponse en situation normale et en situation d'urgence.

Point 4:

La compréhension des enjeux, la faculté d'adaptation aux besoins de l'association.

Le candidat produira 3 mémoires, ou consultations ou documents récemment rédigés les plus en rapport possible avec les problématiques juridiques auxquelles le CFA Interprofessionnel de la Loire peut se trouver confrontée.

Point 5:

La proposition d'une veille juridique adaptée aux besoins du CFA Interprofessionnel de la Loire, en particulier en droit du travail.

Le candidat produira, le cas échéant, un exemple de ce qu'il a déjà mis en place dans ce domaine.

Critères d'attribution :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, établi sur une base de 100 points et selon les critères suivants :

- Prix : 35 points

Sur la base de prix forfaitaires à la demi-journée pour les audiences et les réunions de travail au siège de l'association et sur la base de prix horaires pour toutes prestations prévues au RC.

- Valeur technique : 65 points décomposés de la manière suivante :

Point 1 : noté sur 10 points.

Point 2 : noté sur 10 points.

Point 3 : noté sur 10 points.

Point 4 : noté sur 25 points.

Point 5 : noté sur 10 points

Le pouvoir adjudicateur distribue les points au regard des éléments contenus dans les points 1, 2, 3, 4 et 5 de la note méthodologique.

Dossier de consultation :

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat sur demande par courrier, fax ou mail adressée à :

CFA Interprofessionnel de la Loire « Les Mouliniers »
M. Roland BOST, Responsable Achat /Hygiène /Maintenance
28, rue des Mouliniers
BP 60098
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2
Tel.: 04.77.59.31.85
Fax: 04.77.59.39.16
Mail : rbost@cfa-mouliniers.com

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir avant le jeudi 16 novembre une demande écrite ou un courriel au « service achat » du CFA « Les Mouliniers ».

Recours contre la procédure :

Le Tribunal de Grande Instance de Saint Etienne est seul compétent pour connaître des litiges concernant les litiges relatifs à ce marché.

TGI de Saint Etienne
Place du Palais de Justice
42022 ST ETIENNE CEDEX 1
Téléphone : 04 77 43 33 00
Télécopie : 04 77 43 33 03

Le candidat peut introduire un référé précontractuel auprès du TGI de Saint Etienne avant la signature du contrat contre tout manquement aux règles de mise en concurrence, prévu à l'article 1441-2 du code de procédure civile.

Après la signature du contrat, le candidat évincé peut introduire un référé contractuel auprès du TGI de Saint Etienne conformément à l'article 1441-3 du code procédure civile.

Date limite de réception des offres : le Vendredi 24 novembre 2017 à 12 heures